

Communication de M. le Maire - Chute mortelle à la Citadelle

M. LE MAIRE : Avant d'ouvrir cette séance, je voudrais revenir juste un instant sur le terrible drame survenu hier soir à la Citadelle. Dans des circonstances qui ne sont pas encore établies pour l'instant puisqu'une enquête est en cours, deux enfants de 4 ans et 8 ans ont chuté depuis la Tour du Roi. Un des enfants, un garçon de 8 ans, est décédé et sa soeur de 4 ans est dans un état très critique. Ces deux enfants étaient scolarisés à Besançon à l'école des Sapins.

Face à ce drame, l'ensemble des élus bisontins, le conseil d'administration de la SEM, sa Présidente et le personnel, nous voulons exprimer non seulement notre compassion, mais aussi notre émotion la plus profonde pour les familles des jeunes victimes. C'est un accident qui a suscité beaucoup d'émotion chez l'ensemble des Bisontins qui sont tous profondément touchés.

Actuellement une enquête est en cours et dès ce matin, alors que les circonstances ne sont toujours pas connues, j'ai demandé, appliquant le principe de précaution, qu'on ferme, jusqu'aux résultats de l'enquête, la Tour du Roi, la Tour de la Reine ainsi que l'accès aux remparts, aux chemins de ronde, ce jusqu'à nouvel ordre. La Citadelle est un lieu très visité qui accueille presque 300 000 visiteurs par an et c'est vrai que depuis 1959 ce lieu n'a jamais vécu un tel drame, c'est le premier.

A cette heure, le Procureur Adjoint LEFORT et le Procureur M. COQUILLAT procèdent à l'instruction, la police fait son enquête et j'ai demandé au Directeur Général que les services de la Ville se mettent à la disposition de la justice pour élucider les causes de ce drame.

Dont acte.